

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 6 JUIN 2016 À 09 HEURES

Centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg  
Salle des commissions B

Présents : Jacques BIGOT, Eric KLÉTHI, Jean-Marc WILLER

Absents excusés : Yves BUR, Bernard FREUND, Alain JUND, Claude KERN, Anne-Pernelle RICHARDOT, Justin VOGEL, Etienne WOLF

19-2016

Modification simplifiée n°1 du PLU de Holtzheim

### Description de la demande

Le service Prospective et planification territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg a transmis, pour avis au Syndicat mixte pour le SCOTERS le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Holtzheim soumis à enquête publique du lundi 11 avril au jeudi 12 mai 2016.

La modification simplifiée n°1 du PLU de Holtzheim vise à supprimer l'emplacement réservé C9 pour finaliser la réalisation d'un projet d'aménagement pour une opération de logements et de services.

### Le projet au regard du SCOTERS

La commune de Holtzheim est identifiée dans le SCOTERS comme une commune proche de l'espace métropolitain. A ce titre, elle a vocation à être un lieu privilégié de production de logements.

*Le Bureau syndical  
vu l'avis de la commission compatibilité  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
décide de faire part de l'avis suivant :*

***Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCOTERS, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Holtzheim n'appelle pas de remarque.***

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **10 JUIN 2016**  
La publication le **10 JUIN 2016**  
Strasbourg, le **10 JUIN 2016**

Le Président  
Jacques BIGOT

